

CHIFFRE D'AFFAIRES C.A

La majorité des ratios financiers sont exprimés en % du chiffre d'Affaire :

- le bénéfice net,
- le résultat courant et le bénéfice d'exploitation,
- la **R & D** (recherche et développement),
- les investissements,
- la **MBA** (marge brute d'autofinancement)
- la rétribution de nombreux commerciaux calculée en % du chiffre d'Affaires,
- l'exportation,
- les royalties versées au siège social des hypermarchés,
- les royalties des brevets et Know-how,
- les statistiques de marché...

Toutes les entreprises sont classées mondialement en fonction de leur Chiffre d'Affaires

> **Le C.A.** c'est la base des produits financiers,
c'est la possibilité de crédit,
c'est le factoring.

> **Les ventes de sociétés sont toujours fonction du Chiffre d'Affaires**

> C'est **l'accumulation de C.A.** qui amène les monopoles, donc les lois
Anti-trusts.

> **Le C.A.** permet seul la vente à perte de certains produits.

> **Le C.A.** sert de base aux contrats et relations commerciales :

- les vendeurs payés en % du C.A.
- les ristournes de fournisseurs
- les contrats annuels de vente
- les coûts de location des boutiques des galeries marchandes (pharmacie, Vêtements...)
- on ne peut pas tricher sur le Chiffre d'Affaires de produits importés, alors qu'on peut tricher sur les bénéfices de produits importés par transfert sur des sociétés « off-shore ».

Gérard Quéveau